

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 05 JUILLET 2018

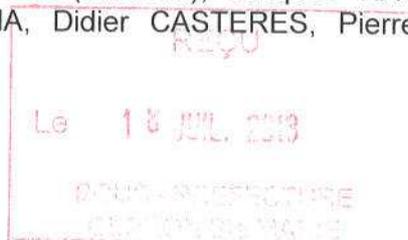
Etaient Présents 42 titulaires, 4 suppléants, 17 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Pierre CAS AUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Jean CASABONNE	à	Martine MIRANDE
	Jean-Claude COSTE	à	Marylise GASTON
	Michel CONTOU-CARRERE	à	Claude LACOUR
	Jean-Michel IDOIBE	à	Anne BARBET
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Mailys DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Gérard ROSENTHAL	à	David CORBIN
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Henriette BONNET
	Maïte POTIN	à	André LABARTHE
	Valérie SARTOULOU	à	Michel ADAM
	Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard MORA
	Jacques MARQUEZE	à	Marthe CLOT
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
	Jean-Yves OLYMPIE	suppléant de	Elisabeth MEDARD
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Cédric PUCHEU
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

Absents : Paule BERGES (excusée), André BERNOS (excusé), David MIRANDE (excusé), Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Anne VOELTZEL (excusée), Jacques NAYA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé), Gérard BURS



MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ALSH

M. SOUMET expose :

• **Modification des tarifs MSA (Mutualité Sociale Agricole)**

Par délibération du 15 juin 2017, le Conseil Communautaire a voté les tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de BARÉTOUS et de l'ALSH de JOSBAIG. Pour rappel l'objectif était de proposer des tarifs harmonisés sur les deux territoires, tout en respectant les exigences de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Pyrénées Atlantiques, à savoir proposer trois tranches de ressources.

Comme pour la CAF des Pyrénées-Atlantiques, les allocataires de la MSA ayant un quotient familial inférieur à 800 euros bénéficient de « Bon-vacances » pour leurs enfants de moins de 6 ans.

Ces « bons-vacances » leur permettent de bénéficier d'une réduction, qui doit être déduite du prix journée, d'un montant de :

- 5.50 euros/jour,
- 2.75 euros/ demi-journée.

La participation de la MSA étant différente de la participation de la CAF des Pyrénées-Atlantiques, il convient de prévoir de nouveaux tarifs pour les allocataires MSA. Ces tarifs sont basés sur les tarifs votés en 2017.

• **Evolution des horaires d'ouverture de l'ALSH de JOSBAIG**

L'ALSH de Josbaig est actuellement ouvert le mercredi de 12h à 18h.

Suite au retour à la semaine scolaire de quatre jours sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de JOSBAIG, il est proposé d'étendre l'ouverture de l'ALSH au mercredi matin avec l'équipe d'animation actuelle.

Les nouveaux horaires de l'ALSH seraient donc les suivants : 7h45 à 18h.

- *7h45- 9h : accueil échelonné/garderie*
- *9h-17h : ALSH*
- *17h-18h : départs échelonnés/garderie*

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** les modifications des règlements de fonctionnement telles que présentées ci-dessus,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 05 juillet 2018

Suivent les signatures

Affiché le 18.07.18



Le Président

Daniel LACRAMPE



ALSH JOSBAIG

Tarifs 2018

Pour rappel : tarifs votés en 2017

Régime Général - CAF			
TARIFS ACCUEIL EXTRASCOLAIRE			
QUOTIENT FAMILIAL	PERIODE	TARIFS à la journée	
		1 enfant	A partir du deuxième enfant
0 à 650€	Journée avec repas	10,40€	9,90€
	Journée sans repas	7€	6,50€
	Demi-journée avec repas	6,90€	6,40€
	Demi-journée sans repas	3,50€	3€
651 à 880€	Journée avec repas	12,40€	11,90€
	Journée sans repas	9€	8,50€
	Demi-journée avec repas	7,90€	7,40€
	Demi-journée sans repas	4,50€	4€
881€ et plus	Journée avec repas	14,40€	13,90€
	Journée sans repas	11€	10,50€
	Demi-journée avec repas	8,90€	8,40€
	Demi-journée sans repas	5,50€	5€

REPAS	3,40€
Accueil matin et soir	Gratuit

Sorties	Participation de 2€ (+ prix de la journée avec repas)
Mini-camps (2 jours et 1 nuit)	Participation de 15€ (+ prix de deux journées avec repas)

Tarifs à voter

MSA			
TARIFS ACCUEIL EXTRASCOLAIRE			
QUOTIENT FAMILIAL	PERIODE	TARIFS à la journée	
		1 enfant	A partir du deuxième enfant
0 à 800€	Journée avec repas	8,90€	8,40€
	Journée sans repas	5,50€	5€
	Demi-journée avec repas	6,15€	5,65€
	Demi-journée sans repas	2,75€	2,25€
801 à 880€	Journée avec repas	12,40€	11,90€
	Journée sans repas	9€	8,50€
	Demi-journée avec repas	7,90€	7,40€
	Demi-journée sans repas	4,50€	4€
881€ et plus	Journée avec repas	14,40€	13,90€
	Journée sans repas	11€	10,50€
	Demi-journée avec repas	8,90€	8,40€
	Demi-journée sans repas	5,50€	5€

REPAS	3,40€
Accueil matin et soir	Gratuit

Sorties	Participation de 2€ (+ prix de la journée avec repas)
Mini-camps (2 jours et 1 nuit)	Participation de 15€ (+ prix de deux journées avec repas)

Abattement de 20% sur le prix de la journée d'accueil (hors repas) pour cinq jours consécutifs de présence par enfant.

ALSH BARETOUS

Tarifs 2018

Pour rappel : tarifs votés en 2017

Régime Général- CAF			
TARIFS ACCUEIL EXTRASCOLAIRE			
QUOTIENT FAMILIAL	PERIODE	TARIFS à la journée	
		1 enfant	A partir du deuxième enfant
0 à 650€	Journée avec repas	10,50€	10€
	Journée sans repas	7€	6,50€
	Demi-journée avec repas	7€	6,50€
	Demi-journée sans repas	3,50€	3€
	Journée avec repas	12,50€	12€
651 à 880€	Journée sans repas	9€	8,50€
	Demi-journée avec repas	8€	7,50€
	Demi-journée sans repas	4,50€	4€
	Journée avec repas	14,50€	14€
	Journée sans repas	11€	10,50€
881€ et plus	Demi-journée avec repas	9€	8,50€
	Demi-journée sans repas	5,50€	5€
	REPAS	3,50€	
Accueil matin et soir	Gratuit		
Sorties	Participation de 2€ (+ prix de la journée avec repas)		
Mini-camps (2 jours et 1 nuit)	Participation de 15€ (+ prix de deux journées avec repas)		

Tarifs à voter

MSA			
TARIFS ACCUEIL EXTRASCOLAIRE			
QUOTIENT FAMILIAL	PERIODE	TARIFS à la journée	
		1 enfant	A partir du deuxième enfant
0 à 800€	Journée avec repas	9€	8,50€
	Journée sans repas	5,50€	5€
	Demi-journée avec repas	6,25€	5,75€
	Demi-journée sans repas	2,75€	2,25€
	Journée avec repas	12,50€	12€
801€ à 880€	Journée sans repas	9€	8,50€
	Demi-journée avec repas	8€	7,50€
	Demi-journée sans repas	4,50€	4€
	Journée avec repas	14,50€	14€
	Journée sans repas	11€	10,50€
881€ et plus	Demi-journée avec repas	9€	8,50€
	Demi-journée sans repas	5,50€	5€
	REPAS	3,50€	
Accueil matin et soir	Gratuit		
Sorties	Participation de 2€ (+ prix de la journée avec repas)		
Mini-camps (2 jours et 1 nuit)	Participation de 15€ (+ prix de deux journées avec repas)		

Abattement de 20% sur le prix de la journée d'accueil (hors repas) pour cinq jours consécutifs de présence par enfant.